

Montréal, le 1er juin 1893.

Mon cher ami,

Le matin (*morning*), je déjeune (*to breakfast*) de bonne heure (*early*), puis je songe à (*think of*) mes exercices et je les corrige (*to correct*), ce qui ne me récréé (*to recreate*) pas du tout (*not at all*). Je commence bientôt (*soon*) à arranger mes livres et je les empaquette dans un sac. Je les jette sur mon épaule, ce qui en allège (*to lighten*) le poids, et je les porte (*to carry*) ainsi plus facilement (*easily*). J'appelle mon frère, que j'emmène (*to take along*) avec moi, et je vais à l'école.

J'achète (*to buy*) quelquefois des bonbons, que je paye de ma bourse et que je mange en chemin. A l'école, j'emploie bien mon temps ; je joue, mais j'étudie assez, je vous prie de le croire (*to believe*) ; j'essaie d'apprendre (*to learn*) à bien écrire en français. Je vous envoie un spécimen de mon écriture (*writing*) et de mon style.

---

NOTES GRAMATICALES. — Les verbes irréguliers sont ceux qui ne suivent pas la règle des conjugaisons ordinaires.

Dans la première conjugaison, il n'y en a que trois véritablement irréguliers : ALLER, ENVOYER et son composé RENVOYER ; ces deux derniers sont irréguliers au futur et au conditionnel.

D'autres offrent quelques difficultés orthographiques.

Les verbes terminés à l'infinifit présent en ELER ou en ETTER doublent l'L ou le T devant une syllabe muette.

Ex. : APPELER (*to call*) ; il appelle ; JETER (*throw*) ils jettent. Cependant on écrit : il gèle ; je pèle une pomme (*I peel an apple*) ; j'ai chète (*I buy*), etc.

L'E muet ou l'É fermé de l'avant-dernière syllabe de certains verbes se change en È ouvert devant une syllabe muette.

Toutefois l'Académie conserve l'É fermé au futur et au conditionnel des verbes ayant (*having*) un é fermé à leur avant-dernière syllabe.

Ex. : Répéter (*to repeat*) il répète, il répétera.

Les verbes dont (*of which*) l'infinifit présent est en YER conservent l'Y devant toutes les syllabes sonnantes (*sounding*), et prennent (*take*) un I simple devant les syllabes muettes E, ES, ENT.

Ex. : PLOYER (*to bent*) je ploie, tu ploies, il ploie, nous ployons, vous ployez, ils ploient.

Cette dernière règle s'applique également aux verbes des autres conjugaisons comme VOIR, CROIRE, qui ont un Y au participe présent : croyant, voyant.

Ex. : Nous voyons, ils voient.